

Fiche de poste pour le recrutement d'un Maître de Conférences

(Version anglaise accessible ci-dessous / English version accessible below)

Référence réglementaire :

Décret 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : 09

Numéro du poste : 09MCF0081

Référence Odyssee: 260594

Profil succinct : Langue et littérature françaises, XVIIe-XVIIIe siècles

Article de recrutement : 26.I.1

Date de publication : 03/03/2026

Quotité de travail : 100 %

Niveau d'études demandé : Doctorat

Nombre de postes ouverts : 1

Domaine de recherche Euraxess : Champ principal: Littérature; Champs secondaires: Littérature française

Mots clés Odyssee :

Date de recrutement : 01/09/2026

Lieux d'exercice :

Composante : INSPÉ CVL

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : INSPE CVL – Centre de formation de Tours-Fondettes

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible : les autres centres de l'INSPE CVL en fonction des besoins et de la répartition des formations, Orléans pour le volet recherche

Pôle ou Département d'affectation : Enseignement

Laboratoire (Nom, Type) : POLEN

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

- master MEEF 1D (formation initiale)
- master MEEF 2D (formation initiale)
- DIU professeurs des écoles stagiaires 50% et 100%
- DIU 2D parcours Lettres 50 et 100%

Activités d'enseignement et besoins d'encadrement :

Activités d'enseignement :

- Former prioritairement :

- o Les étudiants inscrits en première et seconde année de master MEEF mention « 1^{er} degré » et préparant le CRPE (concours de recrutement des professeurs des écoles) : enseignement de la discipline et de sa didactique, enseignement d'unités dans lesquelles intervient la discipline, accompagnement et suivi des étudiants (visites lors des stages, encadrement des mémoires, ...);
- o Les professeurs stagiaires du 1^{er} degré pour compléter (en tout ou partie) leur formation professionnelle (didactique et pédagogique), en articulation avec leur formation antérieure et leur premier exercice du métier.

- o Les étudiants inscrits en master MEEF deuxième mention « 2d degré » et préparant le CAPES de lettres (enseignement de la discipline, accompagnement et suivi des étudiants notamment lors de la période des stages) ;
- Former les professeurs titulaires.
- Proposer en fonction de ses compétences spécifiques des actions de formation dans le cadre du plan de formation de formateurs.

Activités hors enseignement :

Feront partie des obligations de service sans être décomptées dans l'horaire d'enseignement dû :

- Les tâches de conception, préparation, suivi et évaluation des actions de formation ;
- L'organisation et le suivi de la formation des étudiants ;
- La participation aux différents jurys d'évaluation et aux diverses réunions liées à la formation ;
- La participation aux réunions de concertation du centre INSPÉ de rattachement, aux travaux du groupe disciplinaire « lettres » de l'INSPÉ et aux travaux de groupes thématiques.

Compétences requises :

- Maîtriser l'enseignement de la discipline dans le cadre des programmes scolaires et des orientations ministérielles ;
- Mener une réflexion didactique dans le domaine disciplinaire, posséder des connaissances approfondies en didactique du français, y compris dans le premier degré ;
- Être capable de mettre en œuvre une formation professionnelle d'adultes en alternance ;
- Maîtriser les compétences numériques professionnelles en lien avec le Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN), maîtriser des technologies de l'information et de la communication : utilisation des techniques de formation à distance ;
- Travailler en équipe, communiquer avec les partenaires de la formation ;
- S'impliquer fortement dans la vie du groupe disciplinaire « lettres » ;
- S'engager dans la formation de formateurs en proposant et en animant des actions et en participant à celles inscrites au plan de formation des personnels (en particulier les journées académiques réunissant les enseignants de l'INSPE) ;
- Permis B indispensable (déplacements à prévoir pour effectuer des visites de stages).

Compétences et expériences souhaitées :

- Expérience d'enseignement en collège ou lycée
- Expérience en formation d'adultes

Contact (nom, prénom) : nathalie.magneron@univ-orleans.fr

Mail : nathalie.magneron@univ-orleans.fr Téléphone : 0620231565

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

Le ou la Maître.sse de conférences recruté.e rejoindra la Laboratoire POLEN (POuvoirs, Lettres, Normes) – UR 4710. Il s'agit d'un laboratoire pluridisciplinaire constitué de trois équipes chronologiques, CESFIMA, CLARESS et CEPOC. POLEN réunit principalement des chercheurs en littérature, française, classique et comparée, en histoire, en histoire du droit et en civilisations. Il est aussi ouvert aux chercheurs en sciences humaines investis dans les thématiques qui font l'identité scientifique du laboratoire, à savoir celles du politique, du juridique, du mémoriel, du lien entre public et privé, des normes.

Activités de recherche et compétences requises :

Le/la maîtresse de conférences recruté.e a vocation à rejoindre l'équipe CLARESS, où il/elle pourra poursuivre ses recherches personnelles, dans ses domaines propres de spécialité en langue et littérature françaises des XVII^e et/ou XVIII^e siècles, mais il est spécialement attendu qu'il/elle participe aux projets collectifs en rapport avec les

problématiques structurantes du Laboratoire et de l'équipe CLARESS. Un esprit d'ouverture à ces dernières est donc nécessaire, et une approche de la littérature en lien avec l'histoire culturelle serait un plus.

Compétences souhaitées : Le ou la collègue recruté.e sera amené.e à participer aux projets collectifs du laboratoire. Un esprit d'ouverture interdisciplinaire est donc nécessaire.

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

L'ensemble des moyens du Laboratoire seront mis à sa disposition.

Contact (nom, prénom et fonction dans la composante) : M. Gaël Rideau

Mail : :, gael.rideau@univ-orleans.fr

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La publication des emplois d'enseignants chercheurs vacants à l'Université d'Orléans, à pourvoir au 1er septembre 2026, est accessible sur l'application ODYSSEE **du 3 mars 2026 à 10h00 au 3 avril 2026 à 16h00 (heure de Paris)**.

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application ODYSSEE sous la forme d'un dossier complet (aucun dossier papier ne sera accepté) avec, pour chaque poste demandé, des fichiers au format « .pdf »

Un guide de procédure est à votre disposition :

La procédure de candidature et la composition des comités de sélection sont à votre disposition :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-enseignants-chercheurs>.

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur)

Les candidats veilleront à fournir une adresse mail valide et devront consulter leur messagerie régulièrement, les contacts entre l'université et les candidats s'effectueront exclusivement par mail.

Pour toute question relative à votre dossier, le Pôle des Personnels Enseignants et Enseignants-Chercheurs de la Direction des Ressources Humaines de l'Université est joignable par mail à l'adresse suivante :

comite.selection@univ-orleans.fr

Des informations et documents sont également disponibles sur le site de l'Université d'Orléans à l'adresse suivante : <http://www.univ-orleans.fr/>

Liste des pièces à déposer dans l'application ODYSSEE :

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français et joints avec l'original.

Pièces obligatoires :

Justificatif d'identité

Copie du Doctorat ou attestation de réussite du Doctorat

Rapport de soutenance ou attestation sur l'honneur qui n'en existe pas

Présentation analytique avec liste des travaux, publications

1 exemplaire d'un titre ou travaux présenté en cas d'audition

En cas de demande de recrutement étranger :

Les pièces énoncées ci-dessus doivent être fournies et complétées par une attestation indiquant la qualité d'enseignant chercheur étranger.

En cas de demande de détachement ou mutation prioritaire au titre du handicap ou du rapprochement de conjoint :

Seules la pièce d'identité, la présentation analytique et l'exemplaire de titre ou travaux sont à fournir complétées par l'attestation d'activité ou d'exeat et les pièces indiquant le rapprochement de conjoint ou l'attestation de reconnaissance de travailleur handicapé

Tout dossier ou document déposé hors délai sera déclaré irrecevable.

Il est donc recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour déposer le dossier. Aucun document ne pourra être pris en compte au-delà du 3 avril après 16 heures (heure de Paris)

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidats avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués dans un premier temps à partir du dossier de candidature, puis le cas échéant lors de l'audition qui se tient en langue française.

Modalités d'examen des dossiers et d'audition des candidat-e-s :

Les modalités d'examen des dossiers et d'audition des candidats sont définies par le décret 84-431 modifié, article 9-2.

L'examen des dossiers s'effectue « (...) Au vu de rapports pour chaque candidat présentés par deux de ses membres, le comité établit la liste des candidats qu'il souhaite entendre... ».

Pour les candidats retenus à l'audition : « l'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »

Mise en situation : ☐ Oui ☒ Non

Le cas échéant, sous forme de :

☐ Leçon ☐ Présentation des travaux de recherche ☐ Séminaire

Audition publique : ☐ Oui ☒ Non

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les

transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales.

Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche. Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Par ailleurs, l'article 5 du décret n° 84-431 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences dispose que les enseignants-chercheurs sont astreints à résider au lieu d'exercice de leurs fonctions.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Service statutaire :

Le service statutaire est un service annualisé de 192 heures équivalent TD (Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences).

Rémunération du poste :

Le maître de conférences nouvellement nommé sera classé à l'échelon 1 de la grille des maîtres de conférences classe normale. Cette rémunération suit les règles énoncées dans le décret n°2021-1617 du 9 décembre 2021 portant création d'une indemnité différentielle en faveur de certains personnels enseignants et chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette rémunération peut faire l'objet d'une réévaluation selon les modalités de classement fixées par le décret n°2022-334 du 8 mars 2022 tenant compte de l'expérience du candidat.

Les enseignants-chercheurs sont éligibles au nouveau régime indemnitaire pour les enseignants-chercheurs selon le Décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021.

Décharges :

En application du décret n°2017-854, tout maître de conférences stagiaire bénéficiera :

- D'une formation initiale obligatoire pendant l'année de stage assortie de 32 HTD de décharge pour l'approfondissement des compétences pédagogiques ;
- D'une formation complémentaire sur leur demande au cours des 5 années suivant la titularisation ouvrant droit à 32 HTD de décharge.

L'Université d'Orléans complète ce dispositif en accordant une décharge supplémentaire de 32 HTD la première année pour l'installation des activités de recherche. Cette décharge pourra être complétée la deuxième année par une décharge de 32 HTD sur demande du maître de conférences et après avis du directeur de composante et du Conseil académique.

Les enseignants-chercheurs déchargés d'une partie de leurs services statutaires ne peuvent être rémunérés pour

des enseignements complémentaires.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*

Job description

Associate Professor

Regulatory reference:

Decree 84-431 of June 6, 1984 relating to the status applicable to teacher-researchers and establishing the special status of professors and associate professor.

1. JOB PROFILE

Job identification:

CNU Section n°: 09

Position number: 09MCF0081

Odyssee reference : 260594

Short job profile: French language and literature, 17th-18th centuries

Recruitment article: 26.I.1

Publication date: 03/03/2026

Working hours: 100 %

Level of studies required: Doctorate

Number of job openings: 1

Euraxess research field: Champ principal: Littérature; Champs secondaires: Littérature française

Key works Odyssee :

Recruitment date: 01/09/2026

Work places:

Teaching department: INSPÉ CVL

Place(s) of work: INSPE CVL – Centre de formation de Tours-Fondettes

Other possible place(s) of work:

Laboratory (name and unit number): POLEN

Teaching profile:

Training courses concerned:

- master MEEF 1D (initial training)
- master MEEF 2D (initial training)
- DIU for trainee school teachers 50% and 100%.
- DIU 2D Lettres course 50 and 100%

Teaching activities and supervision needs:

Priority training :

- o students enrolled in the first and second years of the “1er degré” MEEF master's program, preparing for the CRPE (competitive examination for schoolteachers): teaching of the subject and its didactics, teaching of units in which the subject is taught, support and supervision of students (visits during internships, supervision of dissertations, etc.) ;
- o 1st degree teacher trainees to complete (in whole or in part) their professional training (didactic and pedagogical), in conjunction with their previous training and their first professional experience ;
- o students enrolled in the second “2d degré” MEEF master's program, preparing for the CAPES in literature (teaching the subject, supporting and monitoring students, particularly during the internship period) ;
- o train tenured teachers ;
- o Propose training initiatives within the framework of the train-the-trainer plan, based on his/her specific skills.

Non-teaching activities :

The following activities are not included in the teaching timetable, but form part of the teacher's service obligations:

- design, preparation, follow-up and evaluation of training activities ;
- organization and monitoring of student training;
- participation in assessment panels and other training-related meetings;
- participation in consultation meetings of the INSPE center to which they are attached, in the work of the INSPE "literature" discipline group, and in the work of thematic groups.

Required skills:

- master the teaching of the subject within the framework of school curricula and ministerial guidelines;
- think in terms of didactics in the subject field, with in-depth knowledge of French didactics, including in primary education ;
- be able to implement a work-study program for adults ;
- master professional digital skills in line with the Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN), master information and communication technologies: use of distance learning techniques;
- work as part of a team, communicating with training partners ;
- be strongly involved in the life of the "letters" discipline group;
- be involved in teacher training, proposing and leading initiatives and taking part in those included in the staff training plan (in particular, academic days for INSPE teachers) ;
- B driving license essential (travel required for course visits).

Desired skills:

- teaching experience in secondary schools
- experience in adult education

Contact (surname, first name): Nathalie MAGNERON

Mail: Nathalie.magneron@univ-orleans.fr Phone: 0620231565

Research profile:

Presentation of laboratory:

The recruited colleague will join the POLEN Laboratory (Pouvoirs, Lettres, Normes : Power, Literature, Norms) – UR 4710, which is a multidisciplinary laboratory made up of three chronological teams, CESFiMA, CLARESS and CEPOC. POLEN brings together researchers mainly in the fields of French, Ancient and comparative literature, History, history of law and civilizations. It is also open to researchers in social sciences involved in the themes that make up the scientific identity of the laboratory : politics, law, memory, links between public and private, and norms.

Research activities and skills required:

As a specialist in French literature of the 17th and 18th centuries, the recruited colleague will join the CLARESS team where he/she shall continue his/her individual research in the personal research fields, but he/she is specially expected to participate in collective projects corresponding to the structuring issues of the Laboratory and the CLARESS team. Open-mindedness for these issues are necessary, and an methodological approach to literature linked to History would be appreciated.

Desired skills:

Laboratory resources available to the candidate:

All the means of the laboratory will be made available to the recruited colleague.

Contact : M. Gaël Rideau, gael.rideau@univ-orleans.fr

2. RECRUITMENT CRITERIA

Submission of applications:

Vacancies for teaching and research positions at the University of Orléans, to be filled on September 1, 2026, can be accessed on the ODYSSEE application **from March 3, 2026 at 10:00 am to April 3, 2026 at 4:00 pm (Paris time)**.

The application procedure is entirely online and can only be done via the ODYSSEE web application in the form of a complete application file (no paper application will be accepted) with, for each position applied for, files in ".pdf" format.

A procedure guide is at your disposal:

The application procedure and the composition of selection committees are available on the following link: <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-enseignants-chercheurs>.

The job profile is available on the University of Orléans website: www.univ-orleans.fr (under the section "Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur").

Applicants are asked to provide a valid e-mail address, and to check their e-mail regularly. Contact between the university and applicants will be exclusively carried out by e-mail.

- For any questions relating to your application, please contact the University's Human Resources Office (Teaching and Research Staff Services) by e-mail at the following address: comite.selection@univ-orleans.fr
- Information and documents are also available on the University of Orléans website at the following address: <http://www.univ-orleans.fr/>

List of documents to be submitted in ODYSSEE application:

Administrative documents in foreign languages must be translated into French and enclosed with the original.

1. Mandatory documents:

Proof of identity

Copy of doctorate or certificate of successful completion of doctorate

Defense report or affidavit of honor in the absence of such a report

Analytical presentation with list of work and publications

1 copy of a title or work submitted for audition

2. In the case of foreign recruitment:

The documents listed above must be supplied, together with a certificate stating that the applicant is a foreign research professor.

3. In the case of a request for a secondment or priority transfer on the grounds of disability or spouse reunification:

Only the identity document, the analytical presentation and the copy of the title or work need be provided, together with the attestation of activity or exeat and the documents indicating that the applicant is a spouse or the attestation of recognition as a disabled worker.

Any application or document submitted after the deadline will be declared inadmissible.

We therefore recommend that you do not wait until the last few days before submitting your application. No documents will be taken into account after April 3, 2026 at 4:00 pm (Paris time).

Criteria for the assessment of applications by the selection committee:

The assessment of applications will be based on the quality of the application form and on the experience in the

teaching and research fields as well as on the consistency of the applicants' profiles with the needs expressed in the job description.

These elements will first be assessed based on the application form, then if necessary during the interview of the applicant, which will be held in French.

Procedures for examining applications and interviewing applicants:

The examination procedures for the application forms and the procedures for the interview of applicants are defined by decree 84-431, as amended, article 9-2.

The examination of the applications is carried out as follows: "(...) On the basis of reports for each applicant presented by two of its members, the committee draws up the list of applicants it wishes to hear...".

For applicants selected for the interview: "the interview of applicants by the selection committee may include a professional simulation, in particular in the form of a lesson or a seminar presenting research work. This simulation may be public."

Simulation: ☐ Yes ☒ No
If so, in the form of:
☐ Lesson ☐ Presentation of research work ☐ Seminar
Public audition: ☐ Yes ☒ No

3. GENERAL PROVISIONS :

The University of Orléans is characterized by its multidisciplinary nature. It accounts for 3 Training and Research Units, 1 University Engineering School (Polytech), 4 University Institutes of Technology, 1 Faculty of Education (INSPÉ), 1 School of Earth, Environment and Space Sciences (OSUC), 1 University School of Physiotherapy (EUK) and a Medical Department. More than 20,000 students, including more than 2,000 foreign students, frequent one of the University's sites in the Centre-Val de Loire region. Its international vocation is confirmed with 14% of foreign students and nearly 90% of countries represented.

Recognized as a European University through the ATHENA network and awarded the "Human Resources Excellence in Research" HRS4R label.

Leader of several projects, its ability to innovate translates into the dynamism of its research and the technology transfer towards regional, national and international businesses. The Orléans Campus benefits from an ecosystem of scientific excellence with 25 research units.

Its training offer, with numerous professional courses, is being developed in close connection with research. For more information: <http://www.univ-orleans.fr/>.

Conditions of practice:

According to the University's needs, training courses are subject to happen at all levels of university training, within all the university's colleges and sites, in French or in English.

In addition, article 5 of decree n° 84-431, as amended, which sets the common statutory provisions applicable for teacher-researchers and which establishes a particular status for the body of professors and the body of associate professors, states that teacher-researchers are compelled to reside at the place where they carry out their duties.

The position for which you are applying is subject to being located in a "zone à régime restrictif" (restricted area) in the sense provided by article R 413-5-1 of the penal code. If so, your appointment and/or assignment can only take place after an access authorization delivered by the head of the institution, as stated in article 20-4 of decree n°84-431 of 6 June 1984.

This position is also open for people “bénéficiaires de l’Obligation d’Emploi” (benefitting from employment obligation) mentioned in article 27 of law n°84-16 of 11 January 1984, as amended, which establishes statutory provisions for State civil service (disabled persons).

Remuneration for the position:

The newly appointed associate professor will be classified in step 1 of the grid for associate professors in normal class. This remuneration follows the rules stated in decree n°2021-1617 of December 9, 2021 on the creation of a differential allowance in favor of some teaching and research staff from higher education and research.

This remuneration can be subject to a reassessment according to the classification procedures established by decree n°2022-334 of March 8, 2022 taking into consideration the experience of the applicant.

Teacher-researchers are eligible to the new compensation scheme for teacher-researchers according to decreen° 2021-1895 of December 29, 2021.

Reduced teaching loads:

In accordance with decree n°2017-854, all associate professors will benefit from:

- A compulsory on-the-job training during the probationary year with 32HTD of reduced teaching load for the development of educational skills;
- An additional training upon their request during the 5 years following the granting of tenure, which gives right to 32HTD of reduced teaching load.

The University of Orléans completes this system by granting an additional reduced teaching load of 32HTD on the first year for the establishment of research activities. This reduced teaching load can be completed on the second year with another reduced teaching load of 32HTD upon the associate professor’s request and after the opinion of the head of the teaching department and of the Academic Council.

Teacher-researchers with a reduced teaching load cannot be remunerated for additional classes.

*Within the framework of the action plan for professional equality,
the University of Orléans favorably welcomes applications of persons of the gender least represented in the
field or discipline concerned, disabled persons and persons of all ages and origins.*